

# AGAMI.

family office

REVUE DE PRESSE 2010



## QUI SOMMES-NOUS ?

---

AGAMI Family Office a été fondé en 2006 par François Simon et Laurent de Swarte à la demande de clients suivis en banque privée qui souhaitaient un accompagnement plus global et plus indépendant. La société accompagne des familles et des entrepreneurs dans la structuration, la pérennisation et le développement de leur patrimoine privé sur le long terme, et coordonne les différents experts du patrimoine (banquiers, notaires, avocats, experts-comptables, assureurs...).

Dans un souci d'objectivité et d'intégrité, AGAMI Family Office est une structure de conseil totalement indépendante. A ce titre, elle pratique un système de facturation sous forme d'honoraires définis au préalable dans une lettre de mission, garantissant une totale transparence et un coût réellement adapté aux services attendus.

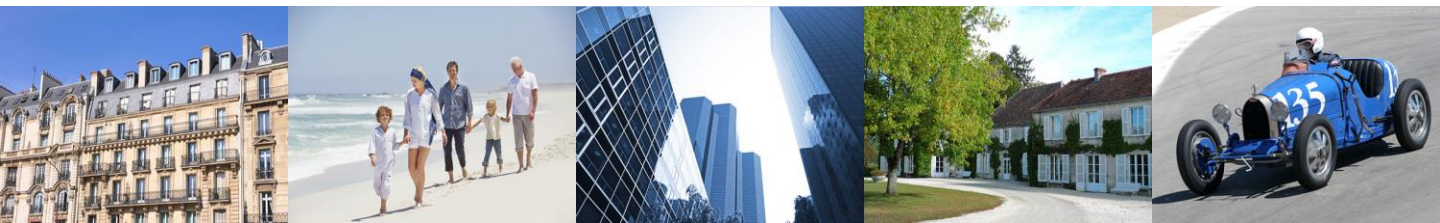
Son équipe pluridisciplinaire (environ 30 collaborateurs), de grande qualité, aux expériences et aux cursus complémentaires, lui permet d'appréhender le patrimoine avec une vision dynamique à 360° : ingénierie patrimoniale, conseil en investissement coté et non coté, gouvernance familiale, immobilier, philanthropie...

Précurseur et visionnaire, AGAMI Family Office est considéré comme le leader en France, et arrive en tête du classement des multi-family offices indépendants depuis plusieurs années.

Contact Presse

Lali Dugelay – [lali.dugelay@agami.com](mailto:lali.dugelay@agami.com)

01 76 74 74 00 – 06 60 50 53 12



## LES FONDATEURS

---



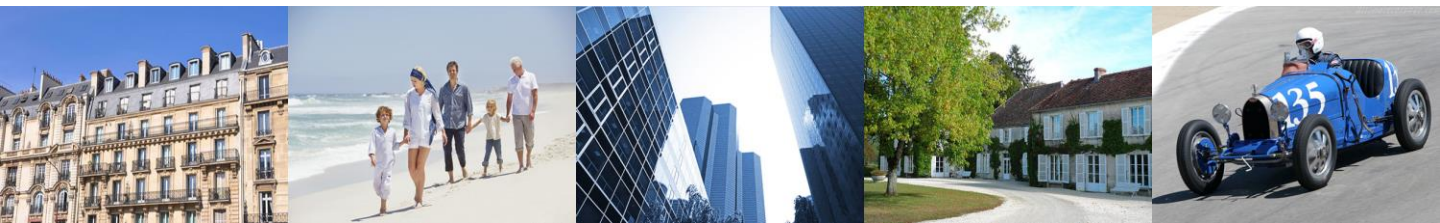
### Laurent de Swarte – co-fondateur

Après avoir fait ses armes depuis 1998 dans de grands groupes industriels et financiers à Paris et au Luxembourg (Tyco International, Banque du Louvre), Laurent de Swarte devient en 2003 responsable de la sélection des investissements au sein d'un family office. En 2006, il fonde AGAMI Family Office avec François Simon. Visionnaire et entrepreneur dans l'âme, il appartient à ceux qui croient que la chance ne se saisit pas mais qu'elle se crée.



### François Simon – co-fondateur

Après avoir été trader options sur le MATIF, il décide en 1990 de se tourner vers la gestion privée au service des grands clients privés de la banque Paribas, puis part à Londres afin d'y développer la gestion privée internationale, et rejoint GAM en 1999 avant de créer en 2001 l'un des premiers multi-family office français. En 2006, il fonde AGAMI Family Office avec Laurent de Swarte afin de toujours mieux servir les familles et les entrepreneurs.



## CHEF D'ORCHESTRE DU PATRIMOINE

- Leader français du multi-family office indépendant
- Dédié aux familles et aux entrepreneurs
- Intervention sur toutes les problématiques patrimoniales (planification successorale, optimisation fiscale, gouvernance familiale, conseil en investissement : financier, immobilier, private equity)
- Équipe pluridisciplinaire à même de protéger les intérêts de nos clients
- Coordination de leurs experts (avocat notaire, expert comptable...)

### NOS BUREAUX

2006  
PARIS

2012  
LYON

2013  
BRUXELLES

2015  
LISBONNE

## NOS COLLABORATEURS

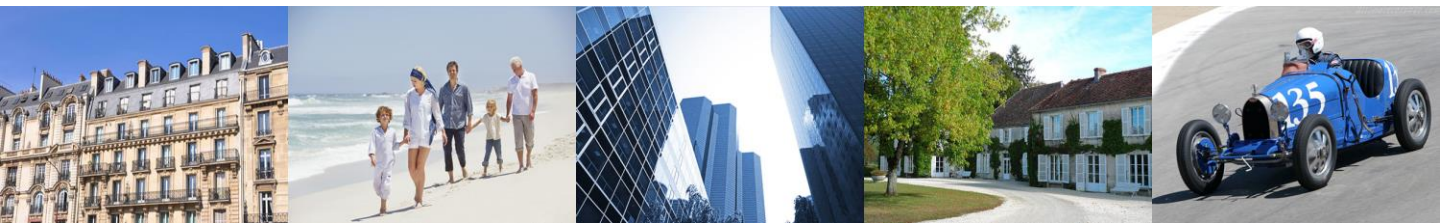
Une équipe stable de grande qualité, aux expériences et aux cursus complémentaires.

Nos family officers s'appuient sur des équipes internes spécialisées :

- Conseil en investissement
- Ingénierie patrimoniale
- Immobilier
- Private equity
- Philanthropie
- Gouvernance familiale

## NOTRE MODÈLE DE RÉMUNÉRATION

Honoraires de conseil  
Définis au préalable dans une lettre de mission  
Payable semestriellement d'avance  
Basés sur un nombre de jours prestés  
Révisibles à chaque facturation



## NOTRE CLIENTÈLE

---

### PERSONNES PHYSIQUES

Entrepreneurs  
Dirigeants  
Familles



### PERSONNES MORALES

Sociétés familiales  
Sociétés cotés  
Fondations  
Holdings

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

---

Nous assurons la cohésion et la coordination de tous les experts dans le but d'optimiser la gestion de votre patrimoine.

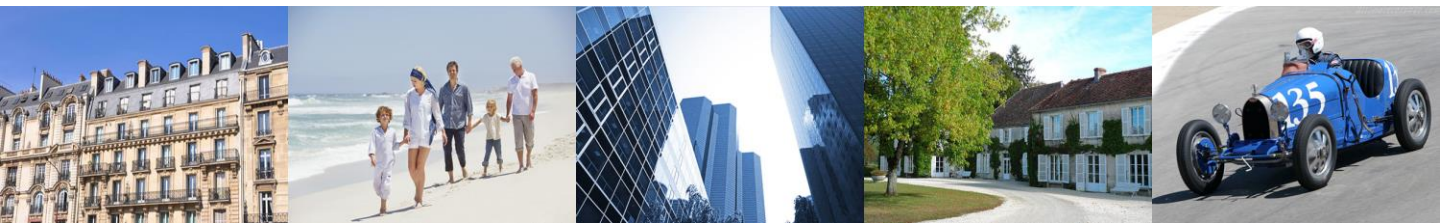
Nous sommes un auditeur permanent et proactif de votre situation patrimoniale globale.

Nous consolidons la totalité de vos actifs financiers et non financiers afin de vous apporter un véritable outil d'aide à la décision.

Notre avantage principal est celui de l'objectivité et de l'intégrité que nous confère notre indépendance capitalistique.



## ILS PARLENT DE NOUS



### Conseil

>>> par Nathalie Anjou

## Les Chefs d'Entreprise recherchent un conseiller global.

Les clients d'Agami Finance ont tous les mêmes objectifs : se libérer des contraintes du quotidien, et optimiser les dispositifs existants tout en réduisant leurs coûts. L'enjeu est de taille et nécessite un interlocuteur qui se montre à la hauteur de leurs exigences...

>>> Dans son rôle de Conseil institutionnel, Agami Finance garantit la même objectivité...

C'est donc pleinement conscients du challenge à relever que Laurent de Swarte et François Simon fondent à la demande de leurs clients historiques, une société de conseil spécialisée dans le Family Office et le Conseil institutionnel. Forte d'une indépendance capitalistique, financière et morale, Agami Finance permet de répondre en toute discrétion à la demande d'accompagnement, de confort et de proximité des clients sur des sujets de plus en

plus complexes. Dans son activité de Multi Family Office, Agami Finance intervient dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux et financiers du patrimoine pour des clients privés résidant en France ou à l'étranger. En intervenant en concertation avec ses clients sur la globalité du

patrimoine, elle les guide dans la structuration, le suivi quotidien et le développement du patrimoine, de la définition des objectifs long terme à leur application. Agami Finance remplit parfaitement son rôle d'animateur et de coordinateur du patrimoine au service du client. Les méthodes et la mutualisation des expériences développées depuis près de dix ans permettent de répondre de manière personnalisée aux problématiques locales et internatio-

nales, desquelles sont indissociables l'optimisation de la stratégie d'investissement, la formation des jeunes générations, la négociation des frais ou le reporting consolidé des actifs.

Activité encore récente en France, le Family Office est plébiscité depuis de nombreuses années en Angleterre, en Suisse ou aux Etats-Unis, preuve de son efficacité. La compétence et la fiabilité d'Agami Finance pourraient d'ailleurs lui permettre de s'imposer comme une référence incontournable pour une clientèle française basée en Europe.

Dans son rôle de Conseil institutionnel, Agami Finance garantit la même objectivité. Elle accompagne sa clientèle institutionnelle (trésoreries d'entreprises, épargnes salariales, associations, fondations, caisses de retraites, banques...) pour leur permettre de réaliser, pour un budget de risque défini et contrôlé, les investissements les plus performants.



>> à gauche, François Simon et à droite, Laurent de Swarte, Fondateurs d'Agami.

La société bénéficie d'une expertise avancée sur la sélection objective, l'allocation et le suivi des meilleurs gestionnaires bancaires et gérants de fonds basée en Europe. Agami Finance s'attache notamment à l'adéquation permanente de la gestion aux objectifs et aux contraintes en fonction des prévisions de flux et des

contextes de marchés. De l'ouverture du carnet d'adresse à la préparation des conseils d'administration, de la négociation des frais au reporting consolidé multi dépositaires et multi gérants, Agami Finance est un acteur fiable apprécié pour son professionnalisme et sa disponibilité.

> N.A.



Contact Presse  
Lali Dugelay [lali.dugelay@agami.com](mailto:lali.dugelay@agami.com)  
01 76 74 74 00 – 06 60 50 53 12

## NOUS CONTACTER

---



@agamifo



@agami-family-office-&-corporate

[www.agami.com](http://www.agami.com)

154 boulevard Haussmann, 75008 | +33 (0)1 76 74 74 00

50 rue de la République, 69002 | +33 (0)4 72 82 30 30

Rue Gachard 88, 1050 | +32 (0)2 629 44 61

Avenida da Republica 49, 1050 | +351 (0)300 509 548

Web

Paris

Lyon

Bruxelles

Lisbonne

